

Pierre, Joseph Saint-Laurens est né dans le charmant petit village de Marestaing, lieudit " En Couget ", le 21 novembre 1892.

Son père Jean, Mathieu Saint-Laurens a épousé, au même lieu, Anne-Marie Donnes le 20 septembre 1891.

Il a reçu le diplôme n° 4125 de bachelier de l'enseignement secondaire avec mention : Latin - Langues vivantes - Philosophie établi le 22 novembre 1911. Délivré par le Recteur de l'Académie de Toulouse le 12 décembre 1911.

Suivi d'un diplôme de bachelier en droit, n° 1444, avec option de droit international public. Ce document est daté du 11 mars 1914, il a été délivré par le Recteur de Toulouse le 19 mars 1914.

Enfin le diplôme de licencié en droit, options :

1° droit public, 2° législation financière lui a été délivré par le Recteur de l'Académie de Paris le 14 août 1919. Il avait été établi le 26 mars 1919 sous le n° 1822.

Engagé volontaire, il observe sans complaisance les hommes, leurs conditions de vie et de combat.

Jamais, malgré des périodes difficiles il ne perd sa volonté de vaincre l'ennemi et de " payer " de sa vie, s'il le faut, pour atteindre ce noble but.

Par sa connaissance de la langue allemande, il a pris une place déterminante dans certains faits d'armes.

Il décède à l'Isle-Jourdain le 5 juillet 1961.

Il écrit dans ses carnets de guerre (14-18), en annexe :

A mon père

PERTHES-les-HURLUS

Un épisode de la Grande Guerre - 8 et 9 janvier 1915

Ceci est une histoire vraie. Le temps qui efface tout mettra un jour de l'ombre sur son souvenir dans la mémoire même de ceux qui l'ont vécue. Mais moi, je ne veux pas qu'on l'oublie, témoignage d'amitié fidèle envers des camarades qui ont lutté et souffert à côté de moi.

Le 88° tenait position à ce moment-là en face du village de Perthes et des hauteurs de la côte 200. Les lignes ennemies, redoutables derrière leurs lignes de barbelés, étaient jusqu'à ce jour demeurées inviolées, et, tout proche devant nous, Perthes aux mains de l'ennemi semblait aussi loin qu'une ville de mirage. Souvent des patrouilles avaient tenté d'y pénétrer pour se rendre compte de son état défensif; mais toutes avaient dû reculer devant la vigilance de nos ennemis.

Le 8 janvier après-midi, les Commandants des 9°, 10° et 12° Compagnies reçurent l'ordre de chercher à reconnaître au moyen de patrouilles de volontaires, si les Allemands sont toujours à Perthes; une avance de nos troupes venant de se produire sur la gauche les aurait peut-être contraints à un recul. Entre trois et quatre heures, les trois patrouilles partant simultanément. Une seule, celle de la 12° réussit à rentrer dans le village.

Et ici, commence mon récit :

Le Commandement de la patrouille, composée d'une douzaine d'hommes fût donné au Sous-Lieutenant Roumegous. Toutes les instructions données, cinq hommes partirent en avant, le Caporal Mailhes, les soldats Benquet, Dussilhot, Saint-Laurens et Goyac.

Prudents ! Les autres et le Lieutenant s'arrêtèrent à notre petit poste, attendant le résultat des premières investigations. Un peu de marche rampante et les cinq hommes arrivèrent à se glisser dans le village sans avoir été aperçus. La fouille commence. Après quelques recherches, Saint-Laurens qui marchait en tête, arrive tout près d'une maison où un bruit le surprend. Comme il va pour se rendre compte, un Allemand apparaît. Un coup de fusil tiré à bout portant le jette à terre avant qu'il ait eu le temps d'esquisser un geste de défense. C'était, on le vit le lendemain quand on retrouva son cadavre, l'officier commandant le poste ennemi dans le village. Officier Stellvertreter Wilhem Dreussel, du 69° d'Infanterie. Plus de doute, le village est encore occupé. Mais combien sont-ils ? Devant la menace possible qui les guette tout autour d'eux, les cinq hommes hésitent un instant. Mais Saint-Laurens recouvrant son sang-froid se jette à nouveau en avant, entraînant ses camarades.

Là, dans le poste voisin, les Allemands alertés par le coup de feu, sont sortis, cherchant à comprendre. A la vue des Français ils essayent de fuir. Un feu à répétition les arrête net, les colle au sol. Quand les fusils sont vides - et l'on n'a plus de cartouches ayant laissé l'équipement dans la tranchée - Saint-Laurens, téméraire à l'excès, va vers eux et leur jette en Allemand ces mots : "Jetez les armes et haut les mains! Toute résistance est inutile, le village est occupé et cerné par les Français". Et comme il y a du danger à s'attarder longtemps, qu'il est prudent de les décider très vite, il ajoute : "On vous donne notre parole d'honneur qu'il ne vous sera rien fait si vous vous rendez". Domptés, aux cinq hommes amusés par l'aventure, dix Allemands se rendent et avec eux un Sous-Officier.

Benquet et Goyac vont chercher leurs armes qu'ils ont déposées à terre; trophées qu'ils veulent amener avec eux et qui, à l'occasion, remplaceront leurs armes vides.

Le reste de notre patrouille s'avance alors, suivie du Lieutenant. Des explications qu'entre temps les Allemands ont données à Saint-Laurens - le seul de la patrouille connaissant leur

langue - il résulte qu'il y a encore d'autres ennemis dans le village. D'après les dires du Sous-Officier allemand, ils sont là; trois petits postes de 12 hommes, ayant pour mission de défendre le village contre les patrouilles adverses et de prévenir l'artillerie en cas d'attaque de notre part.

Il importe, si possible, de s'emparer de tous ces hommes. Le Lieutenant Roumegous fait demander en renfort la 1^o section de la 12^o compagnie et, en attendant, fait continuer les recherches. Dans une maison 11 hommes se laissent prendre sans résistance par les sergents Hounieux et Monteil; épouvantés, disent nos ennemis, par les paroles qu'ils ont entendues que le village est occupé et cerné par les Français.

La section demandée est là. Le Lieutenant Roumegous explique la situation au Chef de Section, lui indique la tâche qui reste et ramène dans nos lignes la patrouille avec son butin.

Mais là-bas des coups de fusil se font entendre, puis des cris et râles. Et bientôt on voit nos hommes qui, en courant, regagnent notre tranchée, quelques uns manquent, dont le Chef de Section qui a été tué d'une balle en plein front.

Et aujourd'hui encore le village reste à l'ennemi.

Cependant, le lendemain 9 janvier, ordre est donné à la 9^o compagnie de prendre coûte que coûte le village. Sous un tir violent de l'infanterie, nos hommes partent à l'assaut. Beaucoup tombent mais le village reste entre nos mains. Les Allemands déchainent un terrible feu de barrage et criblent Perthes de leurs coups. Les sections qui sont là-bas pourront-elles tenir ? Il faut un homme pour les prévenir que des renforts vont arriver. Saint-Laurens, encore une fois s'offre à aller là-bas. Sous les balles et les obus, il porte l'ordre qu'il communique à l'adjudant Xaintrilles. Et, en revenant, il ramène au poste de commandement une vingtaine de prisonniers que les nôtres ont fait là.

A la suite de ces faits, diverses récompenses furent demandées. le Sous-Lieutenant Roumegous est proposé pour l'avancement et une citation. Les hommes pour des citations diverses, Saint-Laurens pour la médaille militaire.

Et... un jour, les récompenses vinrent. Mais seuls, le Sous-Lieutenant Roumegous reçut, avec un galon de plus une citation et la Légion d'Honneur, et le sergent Hounieux, une citation à l'Armée.

Et les autres... on les oublie... Peut-être avaient-ils trop fait.

Octobre 1915

SAINT-LAURENS
Classe 1912 - N^o Mle 371
du Recrutement de Mirande.